

25 OCT. 2023

COURRIER N° 2

2023-239

**COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 19 octobre 2023  
Délibération n°6

L'An deux mille vingt-trois le dix-neuf octobre à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le douze octobre s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

**Nombre de membres en exercice : 19**

**Etaient présents** : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - GRANET Alice - MOUTIER Gérard - HERMITTE Jean-Pierre - KIRKYACHARIAN Luc - SEMIOND Philippe - BARONNAT Bernard - COQUILLAT Catherine - ALPHAND Thierry - VIESSANT Céline - JEANNE Virginie - MOUGIN Rémi - MOSSO Véronique - PRAT Christelle - GIRAUD Matthieu

**Absents** : ALDEBERT Gérard

**Procurations** : ADISSON Frank à MOREAU Gaëlle - VERNET Laurent à MOSSO Véronique

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

**OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DES HAUTES-ALPES DANS LE CADRE DE LA FORMATION DE SECRETAIRE DE MAIRIE**

Madame le Maire rappelle qu'en application de l'article L452-44 du Code général de la fonction publique, le Centre De Gestion de la fonction publique des Hautes-Alpes (CDG 05) peut proposer aux collectivités de mettre à leur disposition des collaborateurs temporaires pour faire face à leurs besoins ponctuels de main d'œuvre.

Afin de pallier aux difficultés de recrutement de secrétaires de mairie et autres emplois administratifs, le CDG 05 a mis en place une formation de secrétaire de mairie et métiers administratifs, en partenariat avec l'Association des Maires de France, Pôle emploi et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Les personnes formées rejoindront ensuite le service intérim du Centre de gestion qui pourra, de ce fait, répondre au mieux à la demande des collectivités, demande qui va s'avérer croissante au vu des futurs départs en retraite.

Cette formation se composera d'une partie théorique et d'une partie pratique reposant sur des stages en collectivité.

Dans ce cadre madame le maire propose au conseil la signature d'une convention avec le Centre De Gestion de la fonction publique des Hautes-Alpes, portant sur l'accueil en mairie de Vallouise-Pelvoux d'un stagiaire participant à la formation de secrétaire de mairie et métiers administratifs, annexée à la présente et dont elle fait lecture.

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23 ;

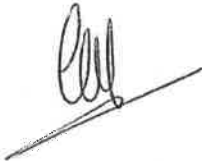
**Vu** le code général de la fonction publique, et notamment son article L.452-44

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité**

- **Autorise** Madame le maire à signer avec le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Alpes (CDG05), la convention de partenariat relative à l'accueil en collectivité de participant à la formation de secrétaire de mairie et métiers administratifs, telle qu'annexée à la présente ;
- **Autorise** madame le maire à signer tout acte ou document relatif à cette convention ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Le maire**  
**Gaëlle MOREAU**



**La secrétaire de séance**  
**Maryline FISCHER**

